

LETTRE DE MISSION



Paris, le 11 OCT. 2022

Le Ministre de la Santé et de la Prévention,
Le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie
et des Personnes Handicapées

à

Madame Martine LAVILLE
Professeure de Nutrition
Université Claude Bernard Lyon 1
43 boulevard du 11 Novembre 1918
69100 VILLEURBANNE

Objet : Lettre de mission

Madame la Professeure,

L'obésité est une maladie chronique évolutive ayant un impact crucial en termes de santé publique : en plus d'être une pathologie en soi, l'obésité est un facteur de risque majeur pour les pathologies chroniques les plus fréquentes en France (maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2, divers types de cancers etc.). Elle a aussi des conséquences psychologiques et sociales plus cachées, notamment la mésestime de soi, la dépression ainsi que la stigmatisation.

En France, la prévalence de l'obésité chez l'adulte est estimée à 17% selon la dernière vague de l'enquête Obépi de 2020, ce qui représente plus de 8 millions de personnes. Derrière ce chiffre peuvent être dégagées trois caractéristiques :

- l'obésité est une maladie au carrefour des inégalités sociales et des inégalités de santé : l'obésité est près de deux fois plus répandue au sein des catégories les plus modestes. Avec pour conséquence des difficultés d'accès aux soins de façon générale pour les personnes obèses au-delà même du traitement de l'obésité,
- une hausse de la prévalence plus marquée chez les jeunes, renforcée chez les enfants suite à la crise Covid,
- un fort dynamisme de la prévalence de l'obésité sévère, qui semble avoir significativement augmenté entre 2012 et 2020, passant de 1,2% à 2%².

La feuille de route pour la prise en charge de l'obésité, décidée par la Ministre Agnès Buzyn pour la période 2019-2022, a posé un cadre d'action global assorti d'un panel d'actions ambitieuses afin de mieux informer et orienter les personnes en situation d'obésité, de davantage coordonner les interventions des professionnels de santé autour du patient et de garantir la pertinence du traitement de cette affection multifactorielle et notamment ses formes sévères, avec pour objectif une prise en charge globale du patient sur tout le territoire, en développant les missions confiées aux centres spécialisés d'obésité (CSO).

---/---

Dans la continuité des priorités et mesures figurant dans cette feuille de route, et dans un contexte marqué par une forte prévalence de l'obésité, notamment parmi les enfants et les populations précaires, nous souhaitons vous confier une mission afin d'identifier les axes d'action opérationnels à mettre en œuvre afin de mieux prévenir et prendre en charge cette pathologie. En particulier, nous souhaitons que vous puissiez nous adresser, sur la base des dernières données disponibles sur la prévalence de l'obésité (en termes d'âge de sexe ou de milieu social par exemple) des propositions objectivées concrètes sur les axes prioritaires suivants :

- la prévention et la lutte contre l'obésité infantile (repérage, pratique du sport et de l'activité physique, prise en charge précoce dans le cadre de parcours de soin coordonnés),
- la prévention et la prise en charge de l'obésité pour les adultes, notamment les patients précaires (accès aux traitements existants, efficacité des traitements, inscription dans des parcours de soin pour cette pathologie et les autres susceptibles de survenir),
- l'amélioration de la prise en charge de l'obésité dans le cadre des CSO, et de la mise en place de filières régionales de l'obésité définissant une offre de soins graduée et structurée au service des soins de proximité,
- les axes prioritaires de recherche contre l'obésité, les besoins identifiés dans ce champ et les conditions à réunir pour y répondre,
- la formation des professionnels afin de répondre à la hausse des besoins au sein de la population ;
- la prévention et la prise en charge de l'obésité dans les outre-mer.

Pour conduire votre mission, vous pourrez vous appuyer sur les experts (scientifiques et praticiens) travaillant sur l'obésité et dont vous jugerez la contribution importante pour vos conclusions, ainsi que sur les services de l'Etat dont la contribution vous sera utile.

Vos propositions sont attendues pour la fin de l'année 2022.



François BRAUN



Jean-Christophe COMBE